

Synthèse Questions/Réponses des 3 Webinaires

« Volontaires PARIS 2024 »

29-30-31 Août 2022

Informations Générales Volontaires Paris 2024	Questions	Réponses
	CANDIDATURE	
	Quel est le nombre de volontaires souhaité pour le hockey ?	Environ 320 volontaires
	Est-ce qu'il y a des postes VOP de statisticiens prévus pour la compétition ?	Non. Le recrutement nécessite les pré requis suivants : connaissance TMS et être officiel européen à minima
	Comment être sélectionné pour être Volontaires Paris 2024 pour les para - olympiques ?	Il sera possible de candidater également sur les Jeux Paralympiques lors de l'inscription faite par le lien transmis en Janvier 2023. Il s'agit d'une seule et unique inscription.
	Si pas possible de satisfaire tous les volontaires pour le hockey, est ce que leur candidature peut être utilisées dans d'autres compétitions ?	Oui. Il sera possible d'être affecté à d'autres rôle de VOP .
	Est-ce qu'il est obligatoire de parler anglais ?	NON. Les deux langues officielles sont le français et l'anglais. Pour certaines position il sera en revanche impératif de parler anglais et/ou une autre langue
TRANSPORT (cf Charte Section 6 – article 4)		
	Comment se passe les déplacements des bénévoles du logement au stade ?	Paris 2024 prend en charge, pour les besoins de l'organisation des Jeux et selon des modalités déterminées par Paris 2024, les frais de transports en commun locaux menant le VOP au lieu de mission : carte de transport en commun Ile-de-France
	La carte de transport concerne quel type de transport ?	La carte de transport concerne tous les transports (RATP) en commun Ile-de-France
	Quelle est la validité de la carte de transport ?	Suivant les modalités Paris 2024 qui seront définies ultérieurement
RESTAURATION (cf Charte Section 6 – article 4)		
	Les repas sont-ils pris en charge ?	Prise en charge des repas durant les missions sur le lieu de restauration dédié aux volontaires.
LOGEMENT		
	Y aura-t-il des solutions de logement proposées ?	La FFH a proposé un système de parrainage (parisiens/non parisiens)

		A ce jour, cela n'est pas prévu par Paris 2024
	DOTATION (cf Section 6 – article 3)	
	Quel est le contenu de la dotation	Un uniforme + accessoires (cf Charte)
	Est-ce que les volontaires pourront conserver leur dotation après les jeux ?	Oui (cf charte)
	DUREE ET HORAIRES DES MISSIONS (cf Section 6 – article 2)	
Informations Missions	Combien d'heures interviennent les volontaires par semaine ?	Le volume d'heures sera défini sur votre planning de mission et en conformité avec la charte. La réglementation est également indiquée dans la charte.
	Peut-on postuler sur plusieurs postes ?	Pas impossible : dépend de la compatibilité entre les missions
	ASSURANCE (cf Charte 2.1)	
	A-t-on besoin d'une assurance responsabilité civile ?	Paris 2024 souscrit une couverture de responsabilité civile ainsi qu'une assurance volontaire couvrant le risque accident
	FORMATION	
	Les formations seront en visio ? et/ou en présentielle sur Paris ?	La majorité de la formation se déroulera à distance avec une partie en présentiel et notamment une formation sur site.
	les sessions de formations seront organisées le WE ou en semaine ?	Le comité d'organisation va essayer de fixer les formations plutôt le week-end pour faciliter la disponibilité des personnes en activité.
	Combien de temps de formation faut-il prévoir ?	Nous ne sommes pas en mesure de répondre à la question pour l'instant. Les programmes de formation varieront en fonction des missions.
	Est-il prévu de former les bénévoles techniques en les emmenant voir des compétitions de haut niveau ? se rendre sur d'autres compétitions ?	Cela n'est pas prévu à ce jour. Il conviendra en revanche d'utiliser les compétitions organisées par la FFHockey en cas de besoin.
	Est-ce que les frais de déplacement (transport/hébergement/repas) pour les formations et pour le test event seront pris en charge ?	NON
Doit-on venir avant le début de la compétition si on est pris ?	Certaines missions démarreront avant le début de la compétition et d'autres au début de la compétition.	
CEREMONIE D'OUVERTURE		
	Est-ce que les bénévoles participeront à la cérémonie d'ouverture ?	NON

RAMASSEURS DE BALLE/PORTEURS DE DRAPEAUX		
Ramasseurs de balles	Combien de ramasseurs(ses) de balles sur une session (2 matches par demi-journée) ?	16 par terrain de compétition (8 ramasseurs de balles + 8 portes drapeaux qui échangeront le match suivant)
	Combien de matches par jour feront le ramasseurs(ses) de balle ?	1 session de 2 matches par jour. 4 matches maximum avec une alternance entre le poste ramasseur de balle et porteur de drapeaux
	Les ramasseurs(ses) de balle feront-ils forcément des matchs dans la catégorie qui correspond à leur genre ?	NON Il y aura un mélange des genres dans les matchs.
	Quelle est la durée de la mission du ramasseur de balle/porteur de drapeaux	Voir annexe 3 de la Charte
	Le poste de ramasseurs(ses) de balles est-il ouvert à ceux qui auront 18 ans avant les jeux mais avant le 1 janvier ?	Pour les personnes nées entre le 01 01 2008 et 31 12 2008
	Si nous avons 16 ou 17 ans au 1 ^{er} janvier 2024 seront nous forcément ramasseurs de balle ?	OUI
DIVERS		
	Est-ce possible de connaître la liste des volontaires retenus avant la mise en ventes des billets ?	NON Ouverture de la billetterie début 2023 Annonce des désignations en octobre 2023
	Est-ce que les volontaires pourront voir des matchs de hockey en dehors de leurs temps de travail ?	OUI si le volontaire a acheté des places.